



Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux du 18/07/2022 au 18/08/2022 inclus rue Verte à Faumont.

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),
Vu le code de la route et des collectivités territoriales,
Considérant que l'entreprise SADE TELECOM de ROUVROY (62) mandatée par ORANGE effectuera des travaux rue Verte à FAUMONT (59) du 18/07/2022 au 18/08/2022 inclus, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : Pose d'un poteau en métal

ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier au droit des travaux rue Verte à FAUMONT (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 18/07/2022 au 18/08/2022 inclus au droit des travaux.

Article 02 : La chaussée sera rétrécie et la circulation sera limitée à 30 km/h au droit des travaux rue Verte à FAUMONT (59) du 18/07/2022 au 18/08/2022 inclus.

Article 03 : Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par l'entreprise.

Article 04 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

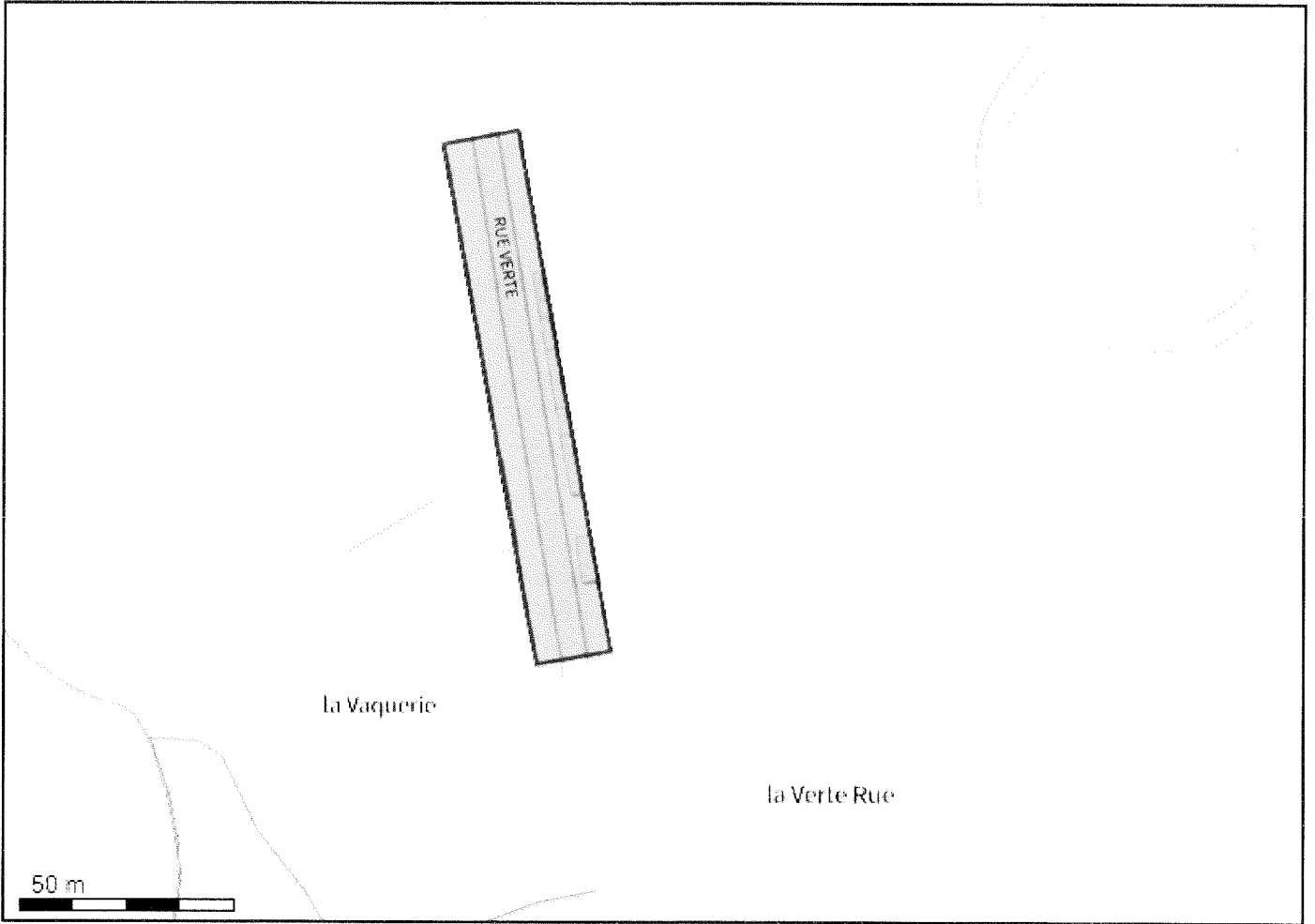
Article 05 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 06 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

M. Jean-Raymond CHRETIEN, Capitaine de la brigade de gendarmerie d'ORCHIES
M. Laurent DE RIEVIERE, responsable des services techniques de la mairie de Faumont.
L'entreprise SADE TELECOM de ROUVROY (62)
ENEDIS à DOUAI (59)

Fait à Faumont, le 4 Juillet 2022





(50.461132 3.121291);(50.461053 3.121313);(50.461082 3.121559);(50.462089 3.121268);(50.462167 3.121245);(50.462139 3.121000);(50.461132 3.121291);